



La charte Acteur de la Biodiversité

Pourquoi une charte ?

Les entreprises, les collectivités, les administrations signataires de cette charte sont « acteur de la biodiversité » et le font savoir.

Etre acteur de la biodiversité,

- *C'est être conscient d'avoir un impact sur l'environnement et d'en tirer également profit de manière directe ou indirecte.*
- *C'est considérer son rôle au-delà de l'économie et avoir à cœur la responsabilité sociétale.*
- *C'est mettre en place des actions concrètes et locales pour préserver et améliorer la biodiversité.*

Si vous aussi, vous voulez vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter : contact@acteurdelabiodiversite.org

4 mesures et 10 objectifs

1 J'agis localement

- **Objectif 1 :** je mets en oeuvre, à chaque fois que cela est possible, des pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires sur mes implantations et j'optimise les surfaces enherbées en limitant les tontes.
- **Objectif 2 :** Je favorise le développement de plantes mellifères, nectarifères et/ou pluriannuelles en semant ou plantant des espèces adaptées au milieu naturel et au climat de ma région.

2 Je préserve les espèces de mon écosystème

- **Objectif 3** : Je favorise la mise en place d'habitats naturels par les végétaux (haies, fourrés), et, à défaut ou en complément, je mets en place des habitats artificiels adaptés aux espèces locales (nichoirs, hôtels à insectes, abris à chauve-souris, etc.).
- **Objectif 4** : Je contribue à la préservation des insectes pollinisateurs et en particulier les abeilles par des actions adaptées, comme par exemple la mise en place de ruches ou le soutien de la filière apicole locale.
- **Objectif 5** : J'encourage les actions de préservation de la biodiversité, quelles qu'elles soient.

3 Je sensibilise à la biodiversité

- **Objectif 6** : Je sensibilise l'ensemble des collaborateurs à la biodiversité et à sa préservation.
- **Objectif 7** : Je communique sur mes actions de biodiversité.
- **Objectif 8** : Je nomme un référent biodiversité.

4 J'anticipe

- **Objectif 9** : J'intègre la biodiversité dans le système de management environnemental et je mets tout en œuvre pour limiter l'impact de mes activités sur les écosystèmes (limiter les rejets, limiter les éclairages artificiels nocturnes, etc.).
- **Objectif 10** : Je prends en compte la biodiversité dans mes critères d'achat et d'approvisionnement, je limite l'artificialisation des sols et je favorise l'économie circulaire (1).

(1) L'économie circulaire est de concevoir les industries productives, autour d'une hypothèse maîtresse : celle de la finitude des ressources. Un modèle de croissance où on ne produirait plus aucun déchet.